



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE RÉGION LIMOUSIN

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

recueil exceptionnel

N° 21 – 1^{er} JUILLET 2015

SOMMAIRE

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-OUEST

Arrêté n° (F) 15/08 fixant au titre de 2015 le nombre de postes ouverts au concours externe pour le recrutement d'agents d'exploitation spécialisés des travaux publics de l'Etat-branche routes et bases aériennes à la DIR Centre-Ouest

1

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des Routes
Centre-Ouest

Secrétariat Général
Pôle recrutement/formation

ARRETE N° (F) 15/08

fixant au titre de 2015 le nombre de postes ouverts au
concours externe pour le recrutement d'agents d'exploitation
spécialisés des travaux publics de l'Etat-branche routes et
bases aériennes à la DIR Centre-Ouest

LE PREFET,

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi modifiée n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'état;

VU l'arrêté ministériel du 5 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 24 janvier 1991, fixant les règles générale d'organisation, la nature, le règlement et le programme des épreuves du concours externe pour le recrutement dans le grade d'agent d'exploitation spécialisé des travaux publics de l'Etat;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-83 du 1er juin 2015 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur le Directeur Interdépartemental des routes du Centre-Ouest;

VU l'arrêté ministériel n° 0146 du 26 juin 2015 autorisant au titre de 2015 l'ouverture et fixant le nombre de postes offerts pour le recrutement par concours externe dans le grade d'agent d'exploitation spécialisé des travaux publics de l'Etat ;

Vu l'autorisation de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Ecologie, du Développement-Durable et de l'Energie en date du 1^{er} juin 2015 de recrutements locaux de personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat au titre de 2015 et l'accord du contrôleur budgétaire;

Sur proposition du Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Ouest ,

ARRETE :


ARTICLE 1 : Le nombre total de postes offerts au concours externe d'agent d'exploitation spécialisé est de : **8**

ARTICLE 2 : la secrétaire générale de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

A Limoges, le **30 JUIN 2015**

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Interdépartemental
des Routes Centre-Ouest



Denis BORDE

